

# PROTCOLE SANITAIRE DE RENTREE DES CLUBS



Entrée en vigueur : à partir du 5 septembre

**Ce protocole permet une reprise de la pratique du karaté et des disciplines associées dans une organisation de l'espace suffisamment adaptée au respect des mesures sanitaires.**

**L'objectif est de permettre une reprise encadrée et sécurisée des activités de loisir et des regroupements organisés par les clubs affiliés à la FFKDA. Il répond à un niveau de vigilance fixé par le gouvernement.**

## JE SUIS PRATIQUANT

### AVANT DE ME RENDRE AU DOJO :

- ◆ J'ai un bon état de santé général.
- ◆ J'arrive propre, douché, cheveux lavés, les mains propres et avec un karatégi propre.
- ◆ Je veille à apporter mes propres effets personnels, et y ajouter des mouchoirs jetables, du gel hydro-alcoolique et un ou plusieurs masques.

### A MON ENTREE DANS LE DOJO :

- ◆ Je porte un masque (à l'exception des mineurs de moins de 11 ans).
- ◆ Si les vestiaires sont ouverts, je me lave les mains et je me change si besoin.
- ◆ Je pose mon sac au bord du tapis.

### PENDANT LA SEANCE :

- ◆ A chaque entrée sur le tatami, j'enlève mon masque, je le range avec mes autres effets personnels dans mon sac, me lave les mains et les pieds à l'aide de gel hydro- alcoolique.
- ◆ La séance se déroule de manière classique, sans masque.
- ◆ A chaque sortie du tatami, je remets mon masque, me lave les mains et les pieds à l'aide de gel hydro-alcoolique.

### APRES LA SEANCE :

- ◆ Si les vestiaires sont ouverts, je me douche, je me change et je remets mon masque.
- ◆ Je sors en respectant les consignes de sortie afin de limiter les croisements.



## JE SUIS DIRIGEANT AVANT LA SEANCE :

- ▀ Je nomme un référent Covid-19 au sein de mon club qui sera chargé :
  - ▀ du respect du protocole.
  - ▀ de la tenue du registre détaillé des présences.

## PENDANT LA SEANCE :

- ▀ Je porte une attention particulière au respect des gestes barrières Covid-19 : tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser des mouchoirs à usage unique, saluer sans se serrer la main, se laver les mains régulièrement, proscrire tout échange de matériel personnel (habits, karaté-gi, gourdes...)
- ▀ Je veille à limiter au maximum les croisements entre les personnes, et les points de rassemblement en organisant le circuit d'entrée et de sortie des différents groupes de pratiquants se succédant.
- ▀ Une vigilance particulière est apportée à l'aération et à la désinfection quotidienne du dojo et des espaces de pratique.

## LES GESTES SANITAIRES À FAIRE RESPECTER DE MANIÈRE SYSTÉMATIQUE



Les gestes barrières Covid-19 et port du masque sont obligatoires pour toute personne (en dehors de la situation de pratique physique).

**Ce protocole a vocation à être mis à jour en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.**

**Toutes les informations à jour sont consultables en ligne sur le site [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr)**